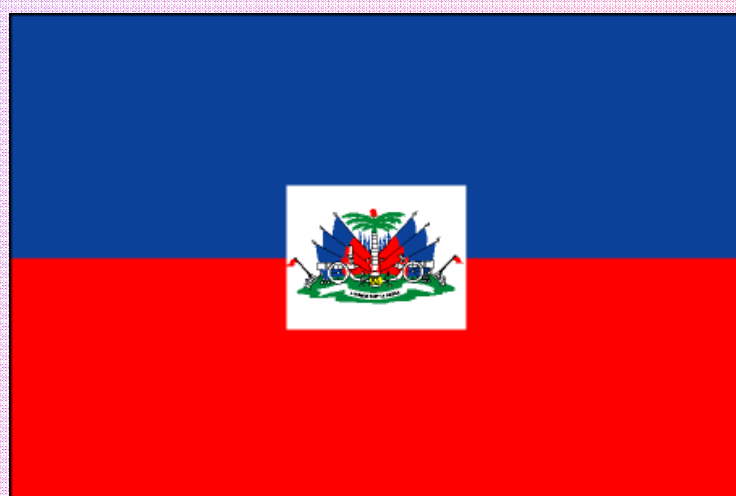




Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique

1997-2007
Mwen ansam
10 ans de partenariat
franco-haïtien





En 1997 un petit groupe de seine et marnais partait à la rencontre de la population haïtienne.

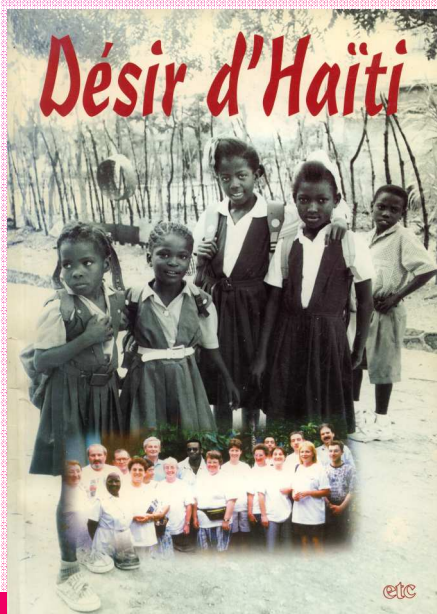
Cette année Désir d'Haïti fête son dixième anniversaire d'existence et de partenariat avec les paysans du Sud d'Haïti (FONHSUD). Ces années furent l'occasion d'une découverte mutuelle et d'un travail en commun réussi entre nos deux pays. Ce parcours, DESIR D'HAÏTI n'aurait pu le faire seul, sans le soutien des partenaires suivants :

- Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) ;
- La SIDI ;
- La commune de Brou sur Chantereine (77) ;
- La commune de Vaires sur Marne (77) ;
- Le Conseil Régional d'Ile de France ;
- Le Conseil Général de Seine et Marne ;
- La Guilde Européenne du Raid avec le Ministère des Affaires Etrangères ;
- La Fondation de France / Fondation Alliances ;
- Le Syndicat des Eaux d'Ile de France.

Chacun des apports de nos partenaires fut l'occasion d'un progrès dans la réflexion et la mise en œuvre de projets avec Haïti. Leur aide a permis de construire, dans la durée, un partenariat que nous croyons être de qualité et nous les en remercions.

A l'occasion de son dixième anniversaire, DESIR d'HAÏTI souhaitait éditer une plaquette pour témoigner du partenariat franco-haïtien.

Gérard Aleton
Fondateur de Désir d'Haïti





Lorsque nous sommes partis en février 1997, pour un voyage d'immersion en Haïti, qui aurait dit que nous allions nous engager vers un partenariat franco-haïtien.

Le déclic a eu lieu avec la rencontre d'une ONG haïtienne : FONHSUD qui signifie « Fonds Haïtien d'Appui au Développement du Sud, dont les objectifs sont à la fois, de permettre le développement rural, de lutter contre le déboisement et de favoriser la démocratie locale.

C'est à ce titre que Fonhsud, dans un premier temps nous a demandé de venir découvrir ce qu'était la démocratie en France.

Suite à la venue des maires haïtiens des villes de Cavaillon, Saint Louis du Sud et Aquin et des responsables de groupement de paysans en 1999, des liens d'amitié se sont noués et les haïtiens nous ont demandé si Désir d'Haïti souhaitait aller plus loin.

En créant l'association, Désir d'Haïti s'est engagé à :

- * Soutenir les projets des communautés paysannes de base
- * Renforcer l'amitié avec Haïti
- * Appuyer toute initiative en faveur de la démocratie locale

Tout cela sur le long terme, ces 10 années de partenariat sont un gage de réussite

Afin d'avoir un lien à la fois avec les haïtiens et les membres adhérents, nous avons créé le bulletin trimestriel «Nouvel La Kay » (nouvelles de chez nous)

Ce partenariat est basé sur l'amitié et la confiance, Désir d'Haïti essaie de trouver le financement aux projets que les haïtiens présentent, c'est ainsi qu'ont été financé un moulin à manioc, des réchauds à kérosène, des arbres fruitiers, des cultures maraîchères, des puits, de l'élevage.

En France DESIR D'HAÏTI travaille en partenariat avec d'autres associations comme le CCFD et la SIDI et durant ces années elle a reçu l'appui des Municipalités de Brou sur Chanteraine et de Vaires sur Marne, du Conseil Général de Seine et Marne, du Conseil Régional, du Ministère des Affaires Etrangères au travers de la Guilde Européenne du Raid, de la Fondation de France, du Syndicat des Eaux d'Ile de France .

C'est pourquoi pour fêter ses 10 ans de partenariat avec Haïti, l'association a souhaité faire ce livret avec tous ses partenaires pour témoigner de leur engagement et les remercier.

Christiane ESTEVES



Chers amis de Désir D'Haïti,

Déjà dix ans que nous avançons ensemble sur le chemin de la réflexion et aux alternatives qui pourraient diminuer la pauvreté du monde rural haïtien, en particulier dans la Région d'Aquin. Ces dix années ne représentent qu'un carrefour des échanges entre les deux institutions. En partant de l'idée d'une contribution en matériels de travail pour les Mairies de Cavaillon, de Saint Louis et d'Aquin, cet appui aboutit aujourd'hui à un accompagnement financier et technique plus important. On comprend que la relation a mûri au cours des dernières années. Cette maturité est stimulée par l'apparition régulière du bulletin NOUVEL LAKAY faisant la promotion des activités à la fois de FONHSUD et de Désir D'Haïti et des personnes qui travaillent dans le champ du développement ; sans oublier la convention signée entre FONHSUD et ses partenaires européens : (CCFD SIDI et Désir D'Haïti).

Durant les dix années, le Désir Haïti ne s'est pas donné de limites. Il a essayé de répondre à toutes les demandes de FONHSUD, même avec des faibles moyens financiers. En effet, son intervention diversifiée touche les domaines suivants :

- ✧ Décentralisation et accompagnement rapproché des élus locaux par l'amélioration des moyens de transport ;
- ✧ Appui à l'installation d'un moulin de transformation de manioc à Cavaillon ;
- ✧ Construction d'un puits à Dabon et à Pochette
- ✧ Aménagement de puits à Baptiste ;
- ✧ Construction de puits à Lacolline ;
- ✧ Appui à la culture maraîchère et à la protection de l'environnement ;
- ✧ Accompagnement à la formation sur la transformation des fruits ;
- ✧ Appui à la formation de cadre ;
- ✧ Appui au renforcement des activités économiques des mutuelles de solidarité.

Ces activités diverses montrent la volonté manifeste de l'équipe à la recherche de solutions aux besoins des communautés de la Région Sud mais aussi, de manière plus générale, de lutter contre la pauvreté. Un partenariat s'est donc établi entre FONHSUD et Désir d'Haïti basé sur le respect des cultures, les échanges, le dialogue, la solidarité et la compréhension mutuelle.

Ainsi, nous d'Haïti, adressons aux amis de Désir d'Haïti nos sincères remerciements et souhaitons que ce nouveau printemps renforce davantage les échanges. Car le partage des techniques de travail entre le Nord et le Sud peut aussi constituer de véritables portes de sortie pour un développement intégré et durable.

Nattacha BOYER-CADET



Onds haïtien d'appui au développement du Sud



Wilnès TILUS - co-fondateur de FONHSUD

Tèt ansanm pour le développement d'Haïti

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) est une association de solidarité internationale française qui réunit 28 mouvements et services d'Eglise. Le CCFD compte sur un réseau de 15 000 bénévoles et 1 500 équipes locales, structuré au sein de 99 délégations diocésaines. Il s'appuie sur une équipe permanente de salariés travaillant à Paris ou en région au service de ce réseau et d'environ 500 organisations partenaires repartis sur tous les continents.

En France, le CCFD cherche à favoriser une culture du partage, qui se nourrit d'une volonté commune de surmonter les situations d'injustice et les inégalités sociales. Ces réalités nous interpellent et nous convoquent à travailler ensemble pour changer les comportements et faire avancer des politiques plus porteuses de solidarité. Les actions menées par des acteurs de développement au niveau local dans les pays du Sud et de l'Est sont pour nous une source d'inspiration.

En effet, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement cherche à accompagner les efforts des populations qui s'organisent dans les pays du Sud et de l'Est pour garantir à tous le droit de vivre dignement : de la terre pour celles et ceux qui la cultivent, de l'éducation et des conditions d'épanouissement pour les enfants, de l'accès à des soins et à la sécurité sociale, de l'égalité entre femmes et hommes, du travail rémunéré justement, de la liberté d'expression, des possibilités de s'organiser et de participer à la vie politique. Pourtant, ces droits humains fondamentaux sont un combat de tous les jours pour la majorité de la population mondiale. La situation d'Haïti l'illustre assez bien.

Accéder aux droits et partager les richesses, voilà le sens profond du développement que nous croyons. Un développement qui ne peut qu'être le fruit des efforts partagés, une œuvre collective, où chacun assume sa part de responsabilité. Un « kombit » - Qu'en d'autres langues et lieux on appelle aussi mutirão, minga, tequio... et qu'en français on appelle travail communautaire - pour la vie.

Le CCFD a la chance de pouvoir compter sur des partenaires qui, au lieu de se résigner et adhérer à la fatalité ambiante, osent proposer l'espoir et choisissent le côté des plus démunis pour bâtir avec eux des alternatives à l'exclusion.

En Haïti, où des idées se « brassent » et se transmettent sous forme d'images, le partenariat – concept cher et central au CCFD – prend corps en des expressions telles que « tèt ansam », « tet kolé » ou encore « kole zepol ». Les têtes ensemble, pour partager nos réflexions nos rêves et nos projets, les épaules colées, pour se soutenir mutuellement : c'est ainsi que nous avançons.

En Haïti, le CCFD soutient des actions de développement depuis plus de 30 ans. Des liens de partenariat et des appuis à diverses initiatives qui se sont poursuivis en dépit des aléas politiques et socio-économiques. En Haïti, le CCFD a orienté son soutien vers des acteurs de défense des droits humains, et des organisations travaillant en milieu rural, afin de promouvoir avec elles les conditions pour la souveraineté alimentaire.

Les relations entre le CCFD et FONHSUD remontent à 1996. Elles prennent racine dans une vision partagée sur la nécessité de contribuer à la structuration du milieu paysan, notamment par l'accompagnement d'initiatives génératrices de revenus ; la construction de la démocratie locale comme socle pour le développement ; et la protection de l'environnement.

Walter Prysthon
Chargé de mission – Haïti et Amérique centrale





La SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement) a été créée en 1983, à l'initiative du CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et Pour le Développement) pour promouvoir l'initiative économique et favoriser la mise en place d'un tissu économique et social, facteur de développement durable. Elle a démarré ses activités en 1985. Sa vision s'articule autour de 3 axes : la promotion globale d'une économie et d'une société solidaire ; le soutien à l'émergence de dynamiques et d'acteurs locaux capables de se prendre en charge pour changer leurs conditions de vie ; la mobilisation de la solidarité en France par la promotion de l'épargne solidaire.

Sa mission est double :

Contribuer techniquement et financièrement à l'émergence et/ou à la consolidation d'organisations locales dans les pays en

développement, spécialisées, ou souhaitant se spécialiser, dans l'offre de services financiers de proximité à des populations n'ayant pas accès au secteur bancaire classique.

Soutenir l'innovation, les échanges de savoir-faire, la capitalisation d'expériences entre organisations locales, la recherche et la complémentarité de savoir-faire avec d'autres institutions qui travaillent dans des domaines similaires.

Au fil de son histoire et de son parcours depuis 20 ans, la SIDI a illustré son action par le concept de « Chaîne de Solidarité pour le Financement », relation de partenariat Nord/Sud tout à fait originale dans le domaine de la Finance Solidaire. Au nord la SIDI mobilise des fonds auprès d'institutions et de particuliers, à travers un actionnariat d'une part (un capital social de 9 millions d'euros détenu à hauteur de 31% par le CCFD, actionnaire fondateur, et à 24% par des petits actionnaires individuels) et une épargne solidaire d'autre part (des revenus partagés de l'épargne solidaire en France à travers le Fonds Commun de Placement « Faim et Développement » créé par le CCFD et géré par le Crédit Coopératif), ressources qu'elle met à disposition de structures de financement de proximité (IMF) offrant des services financiers aux plus pauvres dans les PVD.

La nature de ses ressources permet à la SIDI d'assurer la cohérence de son action et de jouer un double rôle d'investisseur social et de structure d'appui pour le développement. Le capital social est utilisé pour refinancer les IMF partenaires du sud sous forme de prises de participation, de prêts ou de garanties. Les autres ressources permettent à la SIDI de fournir une assistance technique régulière pour l'autonomisation opérationnelle et l'institutionnalisation de ces mêmes IMF.

La SIDI soutient aujourd'hui près de 60 partenaires dans une trentaine de pays. Ses partenaires sont des structures de financement de proximité (ONG/associations spécialisées dans la finance solidaire, coopératives et mutuelles d'épargnes et de crédit, institutions financières, banques commerciales solidaires, organisations paysannes ...) intervenant principalement en milieu rural et fournissant des services financiers à différents types d'acteurs : petits exploitants agricoles, micro entrepreneurs, artisans, commerçants...

Haïti a toujours fait parti des priorités géographiques de la SIDI, avec une forte implication au niveau du financement du monde rural et notamment au développement des Mutuelles de solidarité (MUSO). C'est dans ce cadre que la SIDI avait conclu un accord de partenariat avec le KNFP (Conseil national pour le financement populaire) en 1999, qui a débouché sur des collaborations avec plusieurs de ses membres dont GRAIFSI, FONHSUD, COD-EMH. En 2002/2003, la SIDI s'est beaucoup investie auprès du KNFP pour la création de l'IMOFOR (Institut mobile de formation) dont la vocation est de former les animateurs et les membres des MUSO et des banques communautaires dans l'ensemble



du pays. En 2002/2003 la SIDI a également financé INDEPCO, association des tailleurs et tenté un projet de restructuration de la CCG. Aujourd'hui la SIDI poursuit son chemin avec FONHSUD et le KNFP. Elle a également amorcé depuis 2004 un programme de recherche/action avec le MPGM (Mouvement paysan de Gros Mornes).

Le partenariat avec FONHSUD a démarré en 1999 avec un premier prêt sur 3 ans pour le financement de Mutuelles de solidarité, de caisses populaires et d'investissements collectifs. Ce prêt a été restructuré en 2003 et converti en monnaie locale. Ces ressources permettent aujourd'hui de refinancer une trentaine de mutuelles, 2 caisses populaires et 7 familles. L'appui SIDI s'est aussi matérialisé par des missions d'assistance technique régulières, notamment au niveau de la mise en place d'un système de suivi des mutuelles. Cette collaboration s'est inscrite dans le cadre d'une convention signée entre FONHSUD, le CCFD, Désir d'Haïti afin de renforcer les synergies, la cohérence des actions de chacun et de partager l'information entre les différents partenaires internationaux de FONHSUD. Plusieurs missions conjointes ont ainsi pu être réalisées depuis 2003. Pour l'avenir la SIDI envisage désormais de renforcer son appui financier à FONHSUD en 2007 en doublant l'encours de son prêt pour le refinancement des MUSO.

Anne-Sophie Bougouin
Chargée des partenariats
institutionnels





Un tissu associatif développé et dynamique est toujours une grande richesse pour une collectivité territoriale. Nous avons cette chance à Brou sur Chantereine.

Parmi les associations locales, certaines ont une activité à l'international. C'est le cas, de DESIR D'HAITI.

Entre DESIR D'HAITI et Brou sur Chantereine, en passant par Vaires sur Marne, c'est une longue histoire d'Amitié et de Solidarité entre des hommes et des femmes qui s'est forgée au cours des années, ICI et LA-BAS.

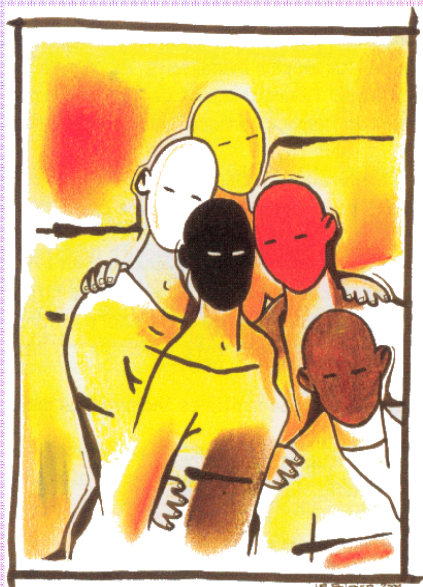
Le travail de cette association et de ses partenaires haïtiens est admirable et mérite cette reconnaissance qu'ils ont, petit à petit acquise, par leur travail et la qualité et l'efficacité de leurs actions.

Nous avons suivi et partagé son évolution depuis des années et le soutien que nous lui apportons n'est certes pas que financier. Ce serait trop facile ! Ce sur quoi travaillent DESIR D'HAITI et FONSHUD participe bien sûr des problématiques de ce pays que, finalement, tout le monde laisse un peu tomber mais aussi et surtout de la nécessité que nous avons, non pas à assister les populations en les rendant plus dépendantes mais à accompagner le développement territorial et humain, seule façon de promouvoir une réelle autonomie habitants d'un territoire.

Il est fort possible que Brou sur Chantereine s'engage dans quelques temps dans une coopération décentralisée avec une collectivité haïtienne, comme elle l'a fait avec une collectivité de Cuba. Cette démarche se fera bien sûr en complète cohérence avec le travail de DESIR D'HAITI et son territoire d'action. Ce sera une façon de renforcer les liens qui nous unissent.

Bon anniversaire à DESIR D'HAITI et à tous ceux qui y oeuvrent pour que non seulement les haïtiens mais aussi toutes les populations du monde en souffrances puissent être respectées et retrouvent l'espoir d'un monde meilleur.

Jean-Marc DESCHAMPS



Située en bordure du département de Seine-et-Marne à 35 kilomètres de Paris, cette commune de 428 hectares principalement boisée a une population de 4 3 0 7 h a b i t a n t s .

La première mention du lieu sous la dénomination Seigneurie des Feydeau de Brou date du XIII^e siècle. Le château actuel a été construit au XVIII^e siècle.

Brou-sur-Chantereine est aussi le siège de la Maison Mère de la congrégation des Sœurs de Jésus Crucifié. Fondée en 1930, cette congrégation bénédictine a pour vocation d'accueillir des femmes de santé délicate.



Brou-sur-Chantereine





Vaires-sur-Marne est une commune de plus de 12.000 habitants située à 23 km de Paris dans le département de Seine-et-Marne. Elle fait partie de la communauté de communes Marne et Chanteraine qui regroupe plus de 67.000 habitants.

A quelques kilomètres de l'aéroport Roissy-Charles De Gaulle, du Parc Disneyland-Paris et de sa gare TGV et à proximité de la ville nouvelle de Marne la Vallée, elle bénéficie de tous les avantages de la grande région capitale qu'est l'Ile de France.

Bordée par la Marne, le Bois de Vaires (classé Natura 2000), et à proximité de la base nautique régionale, elle a su, grâce à cet environnement privilégié, préserver sa qualité de vie tant appréciée de tous les Vairois.

Ses activités économiques sont liées essentiellement à la présence de la gare de triage SNCF Chelles-Vaires et à l'installation d'une centrale de production thermique EDF.

Madame Danièle QUERCI, maire de Vaires-sur-Marne depuis mars 2001, est également vice-présidente du Conseil Général de Seine-et-Marne. Sa formation dans le secteur social a imprégné toute sa carrière et ses mandats politiques d'une grande capacité d'écoute et d'empathie envers ses concitoyens et aujourd'hui ses administrés et en particulier d'une grande sensibilité aux difficultés des plus faibles d'entre eux.

C'est toujours dans cet état d'esprit qu'elle a été amenée à s'intéresser aux actions de l'association Désir d'Haïti avec laquelle elle a noué des liens d'amitié et qu'elle soutient depuis maintenant de nombreuses années. Elle a pu juger de l'efficacité des activités de cette association au cours d'un voyage de découverte en 1997 où elle a pu apprécier la richesse humaine et le courage du peuple haïtien mais aussi découvrir les immenses difficultés de la situation sociale, économique et environnementale auxquelles ce petit pays est confronté. Par fidélité à Christiane ESTEVES et aux activités de son association, à la qualité de leurs engagements et à son amitié pour le peuple haïtien, Danièle QUERCI et la commune de Vaires-sur-Marne continueront à apporter leur soutien à Désir d'Haïti.





Situé en Ile de France, le département de Seine et Marne compte 43 cantons, 514 communes et 1 232 000 habitants.

Le Conseil général s'engage dans la coopération internationale et soutient les seino-marnais qui agissent pour l'aide au développement des pays pauvres. Au-delà d'un geste de générosité, il s'agit d'un impératif pour nous et pour la conservation des richesses à l'échelle de la planète.

Depuis les élections cantonales de 2005, le Conseil Général de Seine et Marne soutient les projets de FONHSUD présenté par Désir d'Haïti.

Il organise une journée d'échanges au cours de la semaine de la Solidarité Internationale qui a lieu tous les ans en Novembre.

Le Conseil Général s'est engagé dans une démarche de soutien du commerce équitable en signant un accord avec Max Havelaar.



La région Ile de France est constituée de 8 départements (dont Paris) et représente 2% du territoire français. Elle est peuplée 11 362 000 habitants soit 19% de la population française.

Au titre du fonds de soutien aux projets de coopération et de solidarité internationale institué en 1999, le conseil régional aide des associations à engager leur action à l'étranger ou d'autres à continuer de fonctionner.

Et à ce titre la région a retenue à deux reprises les projets de FONHSUD présentés par Désir d'Haïti.

Ces projets s'inscrivent dans des démarches d'aide au développement variées. Ainsi, les réalisations subventionnées visent aussi bien à améliorer :

- l'accès à l'eau potable et les conditions sanitaires ;
- les productions agricoles ;
- l'agriculture ;
- l'accueil des enfants démunis ;
- l'enseignement et la formation professionnelle ;
- l'équipement informatique ;
- l'accès à des ressources culturelles.



Jean CALVET
Délégué du Président aux
Affaires culturelles et à la
Coopération Décentralisée

Jean-Félix BERNARD
Président de la Commission des
Actions Internationales et des
Affaires Européennes

Vincent EBLE
Président du
Conseil Général
de Seine et Marne



Depuis 1967, année de sa création, la Guilde Européenne du Raid, reconnue d'utilité publique depuis décembre 1981, familière des terres lointaines s'est aussi impliquée avec leurs populations confrontées aux difficultés.

Elle se définit par :

- ✦ L'esprit d'aventure et de découverte ;
- ✦ Les engagements de la solidarité ;
- ✦ Une dynamique culturelle

Elle regroupe aujourd'hui un ensemble de programmes ayant chacun des objectifs spécifiques.

La Guilde suscite et soutient les initiatives de solidarité internationale et d'aventure par les Dotations des Solidarités Nord-Sud, pour des micro-projets de développement.

Créées en 1983 et soutenues par le Ministère des Affaires Etrangères (Mission de Coopération Non Gouvernementale) ainsi qu'une dizaine de partenaires privés, les Dotations des Solidarités Nord-Sud sont des bourses de 1500 à 7500 euros, destinées à soutenir des projets associatifs de solidarité internationale :

- ✦ L'Agence des Micro - Projets pour ceux qui ont mis leur esprit d'entreprise au service de la solidarité internationale ;
- ✦ Le programme Volontariat s'adresse aux associations désireuses d'envoyer leurs volontaires sous le statut VSI ;
- ✦ Solidarités Etudiantes accompagne les étudiants dans leurs initiatives de solidarité internationale ;
- ✦ Les Missions de France pour les jeunes de 18 à 30 ans qui veulent se rendre utiles pendant l'été ;
- ✦ COSAME pour le monde artisanal qui souhaite partager son savoir-faire à travers des expériences solidaires ;
- ✦ Le Pôle Aventure s'adresse à ceux pour qui la découverte d'autres mondes est une passion.



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

EN PLUS...

Guilde Voyages est un service pour vos transports aériens dans le cadre de vos missions qui vous fera bénéficier de nombreux avantages.

C'est ainsi qu'en décembre 2005 le Ministère des Affaires Etrangères a octroyé une subvention de 6500€ à l'association Désir d'Haïti qui ont permis de réhabiliter 2 puits, de capter une source, de planter 5000 arbres et plantules, de réaliser des jardins communautaires (cultures maraîchères).



Dotations

des Solidarités
NORD-SUD

DOTATION du MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

attribuée à

Désir d'Haïti

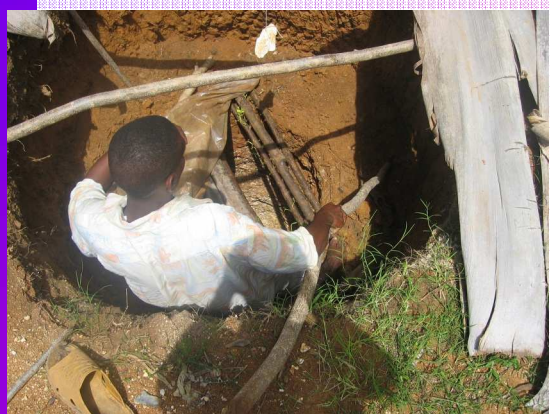
Pour un montant de 6500 euros

Félicitations pour votre engagement solidaire!

Marseille, le 3 décembre 2005



Dotations des Solidarités Nord-Sud, organisées par la **Guilde Européenne du Raid**
11, rue de Vaugirard, 75 006 Paris - Tel : 01 43 26 97 52 / www.la-gilde.org



C'est à l'initiative de la France qu'a été créé en 1985 le Programme Européen Solidarité Eau afin d'encourager la coopération Nord-Sud dans le domaine de l'eau.

Pour sa part, le SEDIF a mis en place le dispositif suivant : « le centime par mètre cube » prélevé sur chaque facture d'eau qui a été porté à 0,6 centimes d'euros en juin 2006.

Ainsi en tant que premier service d'eau en France, conscient de ses responsabilités vis-à-vis des populations qui ne bénéficient pas de l'accès à l'eau potable, le SEDIF a fait de la solidarité un véritable programme d'actions, mobilisant élus et ingénieurs et doté d'un budget propre..

Depuis janvier 2005, la loi française a fixé un cadre juridique à ce modèle de coopération, le texte soutenu à l'Assemblée Nationale par le Président du SEDIF André Santini, permet désormais à toute collectivité ou établissement public de consacrer jusqu'à 1% de son budget « eau » à des actions de solidarité dans les Pays en voie de Développement.

Le SEDIF est aujourd'hui un exemple inégalé de coopération décentralisée, celui de l'accès à l'eau potable.

C'est ainsi que le SEDIF a retenu pour 2007 les projets que Fonhsud a présenté et a octroyé une subvention qui permettra de réaliser dans les localités de Batis et de Lacolline (commune d'Aquin) :

- Le forage de six puits dans la localité de Lacolline ;
- La construction de 6 citernes familiales ;
- La réparation de deux puits coloniaux à Batis et l'installation de pompes ;
- La formation des comités de suivi en gestion ;
- La formation de villageois en petite maintenance pour l'entretien des puits ;
- L'organisation de sessions de sensibilisation aux questions sanitaires (hygiène, santé...). auprès des groupes de paysans, des groupes de femmes et des jeunes.



FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement.

Trois valeurs guident nos actions :

- La lutte contre l'isolement, principal facteur d'exclusion ;
- l'action de proximité contribuant à reconstruire le lien social ;
- le respect de la dignité des personnes.

Fondation Alliances

Ensemble, contribuons au développement
de la personne par une générosité efficace

La fondation Alliance internationale a pour vocation de soutenir des projets humanitaires contribuant à un meilleur respect de la dignité de l'homme et de sa place dans le monde ceci dans une préoccupation Chrétienne.

Créée en 1994, la Fondation Alliances propose aux clients de Meeschaert d'inscrire le partage au coeur de la gestion de leur patrimoine :

- Elle vous permet de mettre en place une démarche de partage cohérente avec la gestion globale de votre patrimoine ;
- Elle réalise pour vous le choix et l'instruction approfondie des dossiers soumis par les associations vous garantissant ainsi la qualité des dossiers soutenus ;
- Elle privilégie les projets de petite taille, n'ayant pas accès à des sources importantes de financement et cherchant à résoudre des situations de grande détresse.

La Fondation Alliances s'attache à soutenir des projets de solidarité en France et à l'étranger conformes à sa vocation et intervient dans des domaines propres à « **remettre la personne debout** ».

Désir d'Haïti reçoit le soutien des sociétés suivantes



5 allée des deux Châteaux
77600 Bussy Saint Georges
01 64 66 20 02
dupligratic@dupligratic.fr



Désir d'Haïti

Association loi 1901, JO du 28/06/97
autorisée à recevoir des dons et legs par arrêté préfectoral
n°110/2004/DL du 9/12/2004

57 rue Paul Algis
77360 Vaires sur Marne

Tel : 01 60 20 33 35

E-mail : desir.haiti@laposte.net

Site Internet : <http://desirhaiti.ifrance.com>